

Rapport
Annuel
2019



« Responsabilité, performance, résilience »

Juin 2020



Table des matières

Éditorial p. 04

Faits marquants 2019 p. 06

2019 en images p. 09

L'Association p. 10

Le .fr p. 12

L'activité hors « .fr » p. 14

La Fondation Afnic p. 16

Rapport financier

Les chiffres clés p. 19

L'activité de l'exercice 2019 par rapport aux objectifs budgétaires et à l'année 2018 p. 20

Les charges opérationnelles p. 21

Les autres postes de charges p. 21

Le résultat d'exploitation p. 22

Répartition des investissements 2019 p. 23

L'évolution des effectifs p. 23

La trésorerie p. 24

Les fonds associatifs de l'Afnic p. 24

Annexe bilan financier p. 25



Éditorial

L'Afnic, que j'ai l'honneur et le plaisir de présider depuis un an maintenant, évolue comme les technologies qui sont au cœur de son activité le font. Ses parties-prenantes, nombreuses, attendent d'elle stabilité, résilience et performance, mais également qu'elle innove, qu'elle défriche avec elles de nouveaux territoires numériques, qu'elle accompagne la transformation numérique.

C'est tout le sens de la nouvelle stratégie et de la nouvelle vision adoptée par le conseil d'administration en novembre dernier. Rayonnant à partir de son cœur de métier de registre, et mettant en avant tant sa responsabilité sociétale que son rôle dans l'écosystème français de l'innovation numérique, l'Afnic joue pleinement son rôle.

Office d'enregistrement du .fr, elle ne se cantonne pas (même si c'est déjà très important, et structurant de notre activité et de nos choix) à tenir quotidiennement les hauts niveaux de service exigés par les Français de leur extension nationale, et dont la crise COVID-19 vient de rappeler s'il en était besoin le bien-fondé. Elle promeut l'extension et ses usages et prend toute sa place dans les

dispositifs d'accompagnement de la transformation numérique de notre pays, dont la crise sanitaire a montré combien elle était devenue une pierre angulaire de la résilience de l'activité économique, culturelle, sociale et démocratique.

Registre internet de référence, l'Afnic se doit de mettre à la disposition de ses clients bureaux d'enregistrement et

registres de nouvelles extensions un système d'information sûr, performant, agile et innovant.

«L'Afnic joue pleinement son rôle de registre»

2019 aura ainsi vu la livraison d'un premier banc de production de son nouveau système d'enregistrement, destiné, à terme, à supporter l'ensemble des extensions actuellement gérées techniquement par l'Afnic. Nous sommes ici au cœur de l'activité et de la légitimité de l'Afnic : innover pour fournir des services supports au développement de l'économie numérique.

Membres de l'Afnic et parties-prenantes extérieures à l'association nous font part, à travers nos comités de concertation tout autant qu'à l'occasion du Forum sur la Gouvernance de l'internet ou des débats publics, de leurs attentes fortes en matière de responsabilité des acteurs du numérique, et de leurs inquiétudes, parfois, quant à la sécurité sur Internet. L'Afnic est à leur écoute et entend être exemplaire dans sa capacité à répondre à ces attentes légitimes. La coopération en la matière est essentielle à l'intelligence des décisions prises, et c'est par un effort de pédagogie de la communauté internet française envers toutes les parties à ces questions que nous maintiendrons un internet ouvert dans tous les sens du terme, de l'ouverture des protocoles à la défense des droits effectifs de tous les internautes.

Qu'il s'agisse du renforcement de nos démarches de sécurité informatique interne, à travers le renouvellement de la certification ISO 27001 et la démarche en cours d'habilitation comme Opérateur de Service Essentiel, ou de l'application des préceptes de sécurité dès la conception à la réécriture de notre système d'information, la question de la sécurité est prise en compte dans l'ensemble de nos actions.

Enfin, en matière de responsabilité sociétale et environnementale, l'Afnic renforce ses engagements déjà anciens. 2019 aura été une nouvelle année record pour le nombre et le montant des financements alloués aux projets de solidarité numérique par la Fondation Afnic. L'empreinte carbone de nos activités mais aussi, au-delà, de l'ensemble du routage sur internet est également une priorité pour nous. C'est pourquoi nous travaillons à mieux comprendre les déterminants de cette empreinte, pour la réduire régulièrement. C'est également un des axes forts de notre nouvelle stratégie. Les équipes de l'Afnic mettent tout leurs talents et leur engagement au service de l'internet français, en étroite collaboration avec l'ensemble de ses acteurs, services publics, entreprises, associations, et citoyens.

Le présent rapport d'activité vous présente, avec la transparence que nous devons aux membres de l'association, nos actions en 2019, et constitue ainsi un des outils d'un dialogue nourri avec vous. Merci de votre intérêt pour nos activités.

Godefroy Beauvallet
Président de l'Afnic

Faits marquants 2019

Janvier - Mars

Le début de l'année 2019 voit le .fr gagner des parts de marché et atteindre, pour l'ensemble de l'exercice précédent, un plus haut historique avec 37,2 % sur son marché domestique. Avec une croissance qui reste franchement supérieure à celle du marché européen des ccTLD et qui représente le double de la croissance française du marché (4,4 % de croissance pour le .fr contre 2,1 % pour le marché français des noms de domaine), le .fr confirme son rôle de locomotive de la transformation numérique. Une étude publiée par l'Afnic en début d'année précise d'ailleurs que les dirigeants de TPE/PME privilégient l'utilisation du .fr (52 % des personnes interrogées) par rapport à celle du .com (40 % des personnes interrogées).

En février, l'Afnic et l'INPI signent un partenariat visant à faciliter les démarches des créateurs d'entreprises déposant des marques et des noms de domaine à la fois. Cet effort pédagogique commun représente une opportunité pour les deux organisations de mieux coordonner leurs actions en vue de sécuriser la propriété intellectuelle des entrepreneurs.



Signature de l'accord INPI/Afnic par Pascal Faure et Pierre Bonis en présence de Mounir Mahjoubi au Salon des Entrepreneurs de Paris

Avril - Juillet

Registre du .fr, des extensions ultramarines de la Réunion, de Mayotte, de Saint-Pierre et Miquelon, des Terres australes françaises et de Wallis et Futuna mais également opérateur technique de registre d'extensions géographiques telles que le .alsace, le .bzh, le .corsica et le .paris, l'Afnic convie lors de son forum annuel plusieurs chercheurs et acteurs de la société civile autour du thème « Internet au service des entreprises et territoires ».

La période pré-estivale est toujours propice à l'organisation par l'Afnic de temps de concertation et de réflexion avec la communauté internet française. Après le Forum Afnic, l'Afnic participe avec la Fondation Afnic pour la solidarité numérique au Forum français pour la Gouvernance de l'Internet, qu'elle ouvre par la journée de son Conseil scientifique sur le thème de la « protection numérique ».

L'assemblée générale de l'Afnic et son dîner annuel sont l'occasion pour les membres et les équipes de l'Afnic de remercier Emmanuel Sartorius pour son action à la tête de notre association pendant 6 ans, et d'accueillir Godefroy Beauvallet, notre nouveau Président. Lala Andriamampianina (Madagascar), Président sortant du Collège international de l'Afnic, cède la place à Souleymane Oumtanaga (Côte d'Ivoire).



De gauche à droite : Pierre Bonis, Emmanuel Sartorius, Lala Andriamampianina et Godefroy Beauvallet

Du côté opérationnel, l'Afnic lance « .FR Performance », un tableau de bord d'activité à destination de ses bureaux d'enregistrement, afin de les accompagner dans leur pilotage en mettant à leur disposition un grand nombre de données agrégées sur les noms de domaine de leur portefeuille.

Les politiques de registre du .fr sont quant à elle modernisées, afin de répondre de manière plus rapide et plus efficace à la montée des usurpations d'identité. À partir du mois de juin, une nouvelle procédure s'appuyant sur le RGPD permet aux victimes d'usurpation d'identité sur le Whois d'obtenir en deux jours ouvrés la suppression de tous les noms de domaine rattachés à leur identité usurpée.

Août – Septembre

L'enquête annuelle de satisfaction réalisée auprès des clients bureaux d'enregistrement et registres de l'Afnic confirme les très bonnes relations que l'association entretient avec ses clients, et le niveau élevé de satisfaction de ces derniers vis-à-vis des services rendus. Ils sont 96 % à être satisfaits des services de l'Afnic, le support, le positionnement prix, la facturation sont plébiscités. Les bureaux d'enregistrement souhaitent que l'Afnic les accompagne davantage dans le développement de leurs ventes sur le .fr, notamment à travers l'augmentation du nombre d'opérations commerciales dédiées, et la mise à disposition d'argumentaires sur le .fr.

Participant tout au long de l'année aux Salons des Entrepreneurs, en province et à Paris, l'Afnic s'engage également dans le dispositif « SME Online » dédié au TPE. Ces entreprises, avec le public des jeunes, sont la cible majeure des actions d'accompagnement de la transformation numérique par l'Afnic, en partenariat avec le dispositif gouvernemental [FranceNum](https://www.francenum.fr)¹.

1 : <https://www.francenum.fr>

Octobre - Décembre

Le programme « jeunes », déclinaison vers la jeunesse du programme « Réussir-en.fr » est officiellement lancé en octobre. Il s'appuie sur des ambassadeurs au sein des écoles et des universités, et sur une campagne de promotion de l'identité numérique et des outils de maîtrise de sa présence en ligne pour les jeunes Français.



Les Rencontres juridiques de l'Afnic, en octobre, sont l'occasion de réunir les juristes spécialisés dans les technologies de l'information et la propriété intellectuelle pour faire le point sur les outils de lutte contre les abus sur les noms de domaine.

La deuxième vague de l'étude « Réussir avec le web » qui s'appuie sur un outil d'auto-diagnostic de sa présence en ligne rempli par plus de 3 000 entreprises tout au long de l'année, notamment à l'occasion des salons professionnels auxquels l'Afnic participe fait ressortir les points suivants :

92 % des dirigeants de TPE estiment qu'avoir un site internet est utile ou indispensable, mais près de deux tiers d'entre elles y consacrent moins de 300 € par an.

Réussir avec le **web**

Le programme « Réussir-en.fr » et son dispositif d'ateliers pratiques Foliweb déployé avec notre partenaire Neocamino continue à prendre de l'ampleur. Plus de 15 000 entreprises y participent en 2019, ce qui illustre l'apport concret et pratique de l'Afnic à la transformation numérique.



Mickaël Vigreux

Agnès Frapy

2019 en images



1.



2.



3.



4.



5.



7.



6.



8.

1) Alain Assouline, Président du CINOV-Numérique et Laura Hiel, DGE, lors de l'Afnic Forum 2019 **2)** Charles-Pierre Astolfi, Secrétaire général du CNum, et Jennyfer Chrétien, DG de Renaissance Numérique, lors du Comité de Concertation Extraordinaire spécial FGI **3)** Salon SME 2019 **4)** Salwa Toko, Présidente du CNum lors de la French Night Marakech (ICANN 65) **5)** Dispositif «Réussir avec le web» au Salon des Entrepreneurs de Paris **6)** Henri Verdier, Ambassadeur du Numérique lors de la French Night Montreal (ICANN 66) **7)** Cercle des .marque **8)** Journée du Conseil scientifique de l'Afnic 2019 (#JCSA19)

L'Association

En 2019, l'activité associative a été rythmée par la tenue de 5 réunions du **conseil d'administration** auxquelles s'est ajouté le séminaire stratégique de septembre entièrement dédié à la revue stratégique de l'association, et à l'élaboration de sa nouvelle stratégie à 3 ans.

Le **conseil d'administration de l'Afnic**, notamment à travers ses comités, a travaillé à l'évaluation des risques globaux de l'association, le suivi des finances, l'analyse des marchés et des engagements, les évolutions de politique de registre. Il a par ailleurs été régulièrement informé par le Président et le Directeur général de l'état des contentieux et de leur résolution.

Les membres se sont réunis en novembre 2019 en **assemblée générale extraordinaire** afin d'adopter une modification des statuts, permettant désormais à l'association de verser une indemnité aux administrateurs élus en fonction de leur assiduité.

Deux **comités de concertation « utilisateurs » et « bureaux d'enregistrement »** ont permis de valider et d'accompagner la mise en œuvre de la feuille de route technique de l'Afnic, d'élaborer des propositions pour renforcer l'attractivité de l'association, de décider d'une évolution importante des politiques de registre en matière de gestion des abus, par la justification des données titulaire.



Le programme sur trois ans « Avenir », de refonte de notre système d'information, dans sa deuxième année, a également fait l'objet de présentations et de consultations régulières avec les membres, en plus des focus groups organisés avec les clients.



Le **Collège international** a tenu sa réunion annuelle et élu son nouveau Président, Souleymane Oumtanaga. Un plan d'action ambitieux a été adopté, renforçant les activités de transfert de compétence en matière d'automatisation des registres, de communication des extensions nationales sur leur marché domestique, d'élaboration de guides de bonnes pratiques.

Outre le nouveau Président du Collège international, et suite aux départs d'Aurélié Gracia Victoria et de Romain Bonenfant, deux nouveaux administrateurs, personnalités qualifiées extérieures à la Direction générale des entreprises, ont été nommés : Mireille Campana et Gilles Crespin.

Le Conseil scientifique travaille en lien avec la direction des partenariats et de l'innovation de l'Afnic. Il a focalisé ses travaux sur les technologies émergentes connexes au nommage comme DoH (DNS over Http), ou DNSSD (DNS Service Discovery).

Maintient d'une bonne dynamique de croissance pour le .fr



Avec 3 428 951 noms en stock au 31 décembre 2019, le .fr a progressé de 3,7 % en 2019, pour un solde net de 123 655 noms. Légèrement orientée à la baisse par rapport à 2018 (4,4 % de hausse), cette croissance est néanmoins restée bien supérieure à celle du marché français qui n'enregistrait pour sa part que 2 % de hausse, toutes extensions confondues.

Le .fr a donc continué sa progression et gagne chaque année du terrain pour atteindre à fin 2019, son plus haut historique avec 37,7 % de parts de marché.

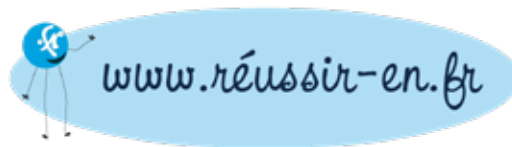
Ce dynamisme s'explique en partie par deux leviers :

- Les créations de noms de domaine en .fr, qui ont continué d'être en hausse en 2019, avec une variation de +5 % entre 2018 et 2019 ;
- Le taux de conservation des .fr en 2019 qui, même s'il a été en légère baisse par rapport à 2018 (82,7 % vs 83,9 %) est resté très satisfaisant, et bien au-dessus du .com, qui s'établissait autour de 78-79 % en 2019 au niveau mondial.

La répartition du .fr sur l'ensemble du territoire sur 2019 a montré que l'Île-de-France concentrait 30,5 % des enregistrements.

Les autres régions détenant des parts de marché significatives étaient :

- l'Auvergne Rhône Alpes (12 %, croissance de 3,9 % en 2019) ;
- l'Occitanie (7,7 %, croissance de 3,2 %) ;
- la Provence Alpes Côte d'Azur (7,6 %, croissance de 4,1 %) ;
- la Nouvelle Aquitaine (6,8 %, croissance de 4,8 %).



Le programme « Réussir-en.fr », au soutien de cette croissance et plus largement de la transformation numérique de la France à travers le développement de la présence en ligne des TPE/PME et des jeunes, a dépassé ses objectifs :

- plus de 17 700 TPE/PME sensibilisées dans l'année dans le cadre du dispositif des Foliweb ;
- lancement en novembre du programme jeunes et plus de 1 000 jeunes sensibilisés dès les deux premiers mois ;
- 13 opérations commerciales dédiées avec nos bureaux d'enregistrement ont généré directement 11 200 enregistrements de .fr ;
- une collaboration renforcée avec le dispositif FranceNum, avec lequel l'ensemble des contenus produits dans le cadre de « Réussir-en.fr » ont été partagés et pour lequel nous avons pu recruter 67 nouveaux activateurs.

L'étude portant sur la notoriété du .fr, menée en fin d'année par un institut de sondage indépendant (MV2), confirme le dynamisme de l'extension nationale :

**36,7 % des personnes interrogées
sur les noms de domaine
citent le .fr en premier,
contre 29,5 % pour le .com**

Activité hors « fr » : une croissance solide des extensions géographiques. Le conseil et la formation rentrent dans le catalogue des services

L'ensemble des nouvelles extensions (ngTLD) gérées techniquement par l'Afnic a connu une croissance intéressante en 2019.

Le .paris a dépassé ses objectifs en dépassant la barre des 21 000 enregistrements en cours d'année, et plusieurs opérations commerciales ont été menées avec les bureaux d'enregistrement, en accord avec notre client Mairie de Paris.



Le .bzh comme le .alsace et le .corsica ont également poursuivi leur croissance proche de 6 % en moyenne, en maintenant notamment un taux de renouvellement élevé, respectivement de 87 %, 89 % et 88 %.

Malgré un contexte de remise en concurrence, l'Afnic a maintenu l'ensemble de son portefeuille client gTLD, à l'exception de la rupture de contrat OTR (Opérateur Technique de Registre) effectuée à l'encontre du client OP3FT.

Les activités de conseil qui s'étaient dans les années précédentes essentiellement déroulées à l'étranger (Mauritanie, Burkina-Faso) ont intéressé cette année davantage les clients hexagonaux. La moindre ampleur de ces missions, qui n'étaient pas, comme les précédentes, destinées à des homologues, n'en est pas moins intéressante, en ce qu'elle permet d'élargir notre portefeuille de clientèle à de grandes entreprises françaises (Crédit Agricole, Carrefour), ce qui positionne bien l'Afnic dans la perspective d'un prochain round d'ouverture des candidatures pour la gestion d'extensions génériques de premier niveau à l'ICANN.

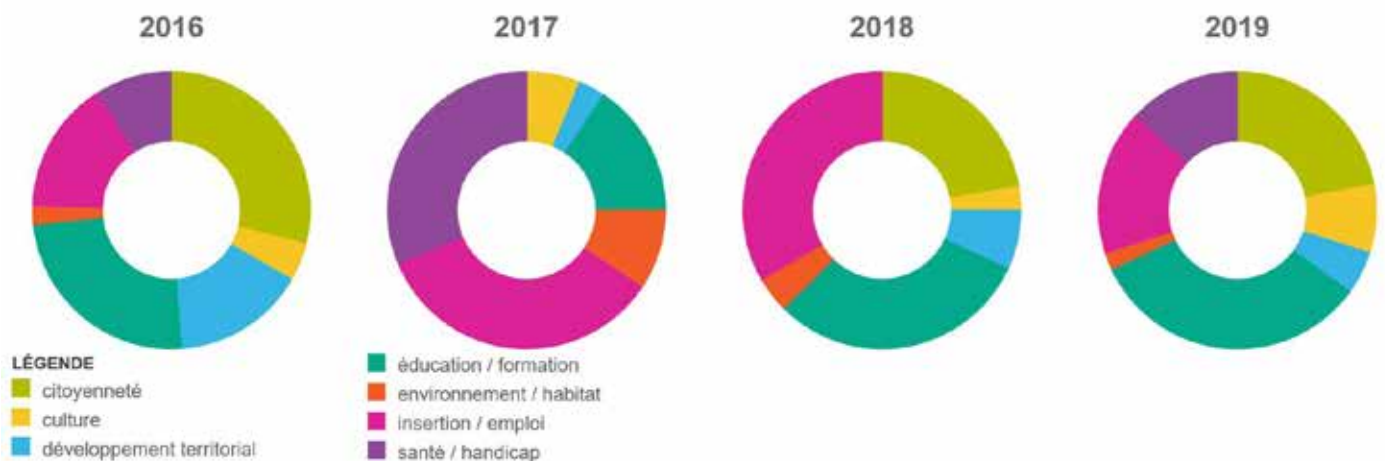
Au titre de cette préparation à un prochain round, l'Afnic a, en 2019, inauguré un nouveau rendez-vous commercial intitulé « Le Cercle des .marque », qui a pour ambition de faire dialoguer de grandes marques utilisatrices des extensions personnalisées avec d'autres qui envisagent de franchir le pas prochainement. Aux côtés de nos bureaux d'enregistrement partenaires, cette première édition a permis de mettre en avant le dynamisme et l'inventivité des marques françaises utilisatrices d'extensions de premier niveau (.snCF, .mma, .leclerc par exemple) et l'intérêt de celles qui ne sont pas encore pourvues de leur propre extension internet.



Fondation Afnic pour la solidarité numérique : 176 projets soutenus et 3,87 millions d'euros distribués en 4 ans

La Fondation Afnic a poursuivi son action en faveur de l'inclusion numérique, et l'année 2019 aura vu un niveau record d'attribution d'aides octroyées par la Fondation, pour un montant de près d'1,5 million d'euros.

Thématique des projets soutenus depuis 4 ans :

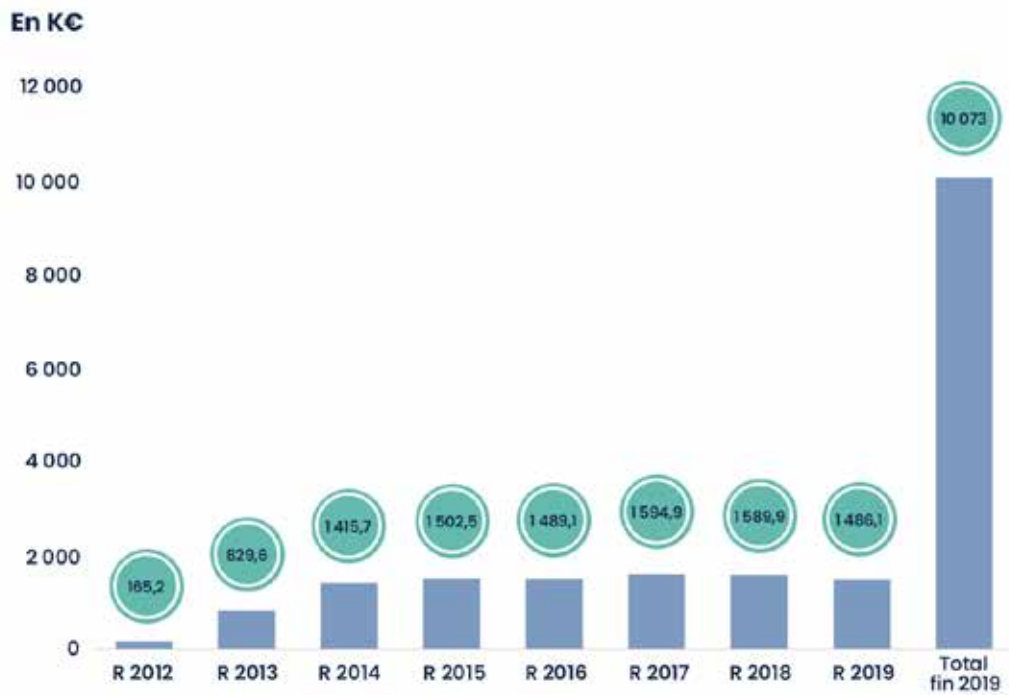


L'augmentation sensible du nombre de projets d'éducation et de formation au numérique a conduit la Fondation à dédier, à partir de 2020, un appel à projets spécifiquement dédié à cette thématique. Cela ne se fait pas au détriment des autres thématiques abordées, qui retrouvent d'ailleurs une meilleure visibilité au sein du second appel à projets.

Enfin, après quatre années à la tête de la Fondation, Monsieur Jean-Michel Hubert a cédé sa place de Président du comité exécutif à Monsieur Philippe Distler, qui a pris ses fonctions en novembre 2019.

Pour mémoire, l'Afnic reverse à la Fondation 90 % du bénéfice généré par son activité d'office d'enregistrement du .fr.

Évolution des sommes affectées par l'Afnic à la Fondation Afnic depuis 2012



Lauréats 2019 de la Fondation Afnic lors des Rencontres Solidarités Numériques

The background of the image features a dark blue grid with various financial charts. On the left, there is a candlestick chart with red and green bars. Overlaid on this are several line graphs in yellow, blue, red, and green. A large, semi-transparent grey circle is positioned in the lower right quadrant, framing the text.

Rapport financier

L'année 2019 a vu se réaliser presque parfaitement les hypothèses budgétaires qui avaient été retenues par le conseil d'administration. Le chiffre d'affaires poursuit sa croissance, les charges elles aussi sont en croissance conformément aux nécessités d'investissement dues aux projets transversaux « Avenir » de refonte de nos systèmes d'information et mise en œuvre des obligations liées à notre statut d'opérateur de service essentiel (OSE).

L'atteinte de nos objectifs en matière de résultat d'exploitation et le dépassement de notre objectif de résultat net comptable montrent que cette augmentation des charges a été maîtrisée, et que les fondamentaux du .fr comme des activités hors .fr, sont solides. La baisse du chiffre d'affaires hors .fr est conjoncturelle, en raison d'un affaiblissement momentané de nos commandes de conseil et de formation, pour lesquelles la dynamique commerciale a clairement repris au second semestre. Elle est par ailleurs en partie compensée par la relance de l'activité sur les ultra-marins, qui était un objectif de 2019.

Dans la période d'incertitude économique qui s'ouvre, les réserves de l'Afnic aideront à faire face à un éventuel retournement du marché, tout en poursuivant les investissements humains et matériels nécessaires à la modernisation de notre outil de production.

Les chiffres clés

Pour l'année 2019, l'Afnic enregistre une croissance de 4,7 % de son chiffre d'affaires total, s'élevant à 17 947 217 euros.

Le résultat net comptable est de 652 085 euros, en augmentation de 2,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires total 2019 se décompose comme suit :

- Chiffre d'affaires .fr s'élevant à 16 322 968 euros, en augmentation de 5,9 % par rapport à 2018.
- Chiffre d'affaires gTLD et conseil s'élevant à 1 380 600 euros, en diminution de 7,5 % par rapport à 2018.
- Chiffre d'affaires Ultramarins s'élevant à 243 649 euros, en augmentation de 6,0 % par rapport à 2018.

Une fois retraités les versements dus à la Mairie de Paris sur le .paris, ainsi que ceux dus à Muse Doma pour le .museum, le chiffre d'affaires Afnic s'élève à 17 590 966 euros, en augmentation de 4,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation opérationnelles s'élèvent 14 901 735 euros en hausse par rapport à l'année 2018 de 6,5 %, conformément aux prévisions budgétaires.

L'activité de l'exercice 2019 par rapport aux objectifs budgétaires et à l'année 2018

- Le chiffre d'affaires total de 17 947 217 euros comprend 17 944 274 euros de Chiffres d'affaires Net et 2 943 euros de subvention de l'ANR.
- Le chiffre d'affaires du .fr est en augmentation de 5,9 % alors que la croissance annuelle du parc est de 3,7% avec 3 428 951 noms de domaine déposés au 31 décembre 2019, ce qui est conforme à nos prévisions commerciales.
- Le chiffre d'affaires des extensions ultra marines marque un rebond, tant comparé à l'année 2018, qu'au budget avec une surperformance de 18,3 %. Le parc de noms de domaine augmente de 5,5 %.
- Côté gTLD et conseil, l'année 2019 enregistre une croissance du parc des noms de domaine de 2,4 % et une baisse de son chiffre d'affaires, l'activité conseil est en recul par rapport au budget et par rapport à l'année 2018. Il n'en reste pas moins que les fondamentaux de l'activité gTLD et conseil sont solides. La croissance du stock contribue directement au chiffre d'affaires via le .paris et les forfaits appliqués aux gTLD ouverts. Tous les clients gTLD ouverts génèrent du résultat, la situation est donc saine. Après un premier semestre perdu pour le conseil, de nouvelles missions de conseil ont été signées au quatrième trimestre. Elles contribueront donc pour l'essentiel au CA de 2020.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser sur les dernières années en MEuros :

- L'évolution du Chiffre d'Affaires de l'Afnic
- Le poids des extensions Fr, UM et gTLD



Les charges opérationnelles

Les charges d'exploitation opérationnelles s'élèvent 14 901 735 euros en hausse par rapport à l'année 2018 de 6,5 %.

Les charges d'exploitation opérationnelles comprennent 356 251 euros de charges reversées, pour la même valeur que le Chiffre d'Affaires total, à la Ville de Paris et MuseDoma¹ et n'intègrent pas le montant versé à la Fondation Afnic.

Les faits marquants sur 2019 sont :

- 1) Frais de personnel : Une augmentation +7,4 % des frais de personnel s'expliquant essentiellement par une augmentation de l'effectif. Le montant des frais de personnel est pour autant maîtrisé et inférieur au budget de 2,8 %. Au 31 décembre 2019, l'effectif était de 80 collaborateurs dont 3 contrats de professionnalisation. Il est à souligner ici que le plan de recrutement (7 arrivées) a été réalisé malgré les tensions sur le marché du travail.
- 2) Charges externes DSI : une hausse des dépenses de 18,3 % s'expliquant majoritairement par une hausse du recours à des prestataires en régie pour appuyer l'effort de développement lié au projet « Avenir ». Ces dépenses sont supérieures au budget initial de l'ordre de 254 460 euros (+ 43 %).
- 3) Un coût de revient du nom de domaine .fr qui s'élève à 3,52 euros (+ 5,4 %), la croissance du parc (+3,7 %) ne permet pas d'absorber la hausse des charges (+6,5 %).

Le résultat d'exploitation 2019, incluant la dotation Fondation Afnic, est de 1 635 930 euros inférieur de 1,8 % à celui de 2018 mais supérieur de 260 287 euros au budget.

Les autres postes de charges

Sur la base du résultat 2019 les collaborateurs de l'Afnic bénéficient d'une participation. Le montant de la participation et du forfait social associé est de 448 693 euros.

Évolution du niveau de participation (participation et forfait social) sur les 5 dernières années :

en k€	R 2015	R 2016	R 2017	R 2018	R 2019
Participation / Intéressement inclus forfait social	369	438	448	459	449

¹ L'Afnic facture pour le compte de la Ville de Paris et Muse Doma International (MDI). La part des éléments financiers sont reversés aux parties conformément aux contrats.

Le montant pour la Fondation Afnic pour la solidarité numérique s'élève à 1 486 050 euros. Depuis la création de la Fondation Afnic, l'activité du .fr a permis de doter celle-ci de 10 073 038 euros.

Impôt société et crédit d'impôt

● Crédit Impôt Recherche & Innovation

L'année 2019 permet de générer un crédit impôt recherche de 29 675 euros et un crédit d'impôt innovation de 78 431 euros, soit un total de 108 106 euros.

● Crédit Impôt Mécénat

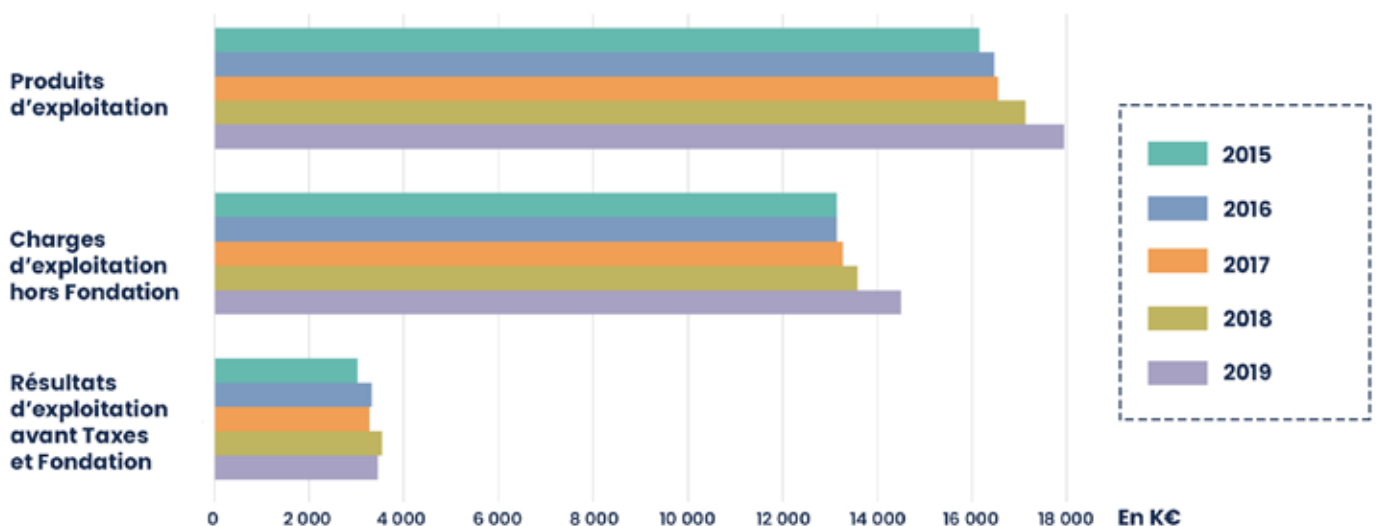
Les fonds versés à la Fondation de France pour le compte de la Fondation Afnic permettent de bénéficier en 2019 d'un crédit d'impôt mécénat s'élevant à 53 841 euros.

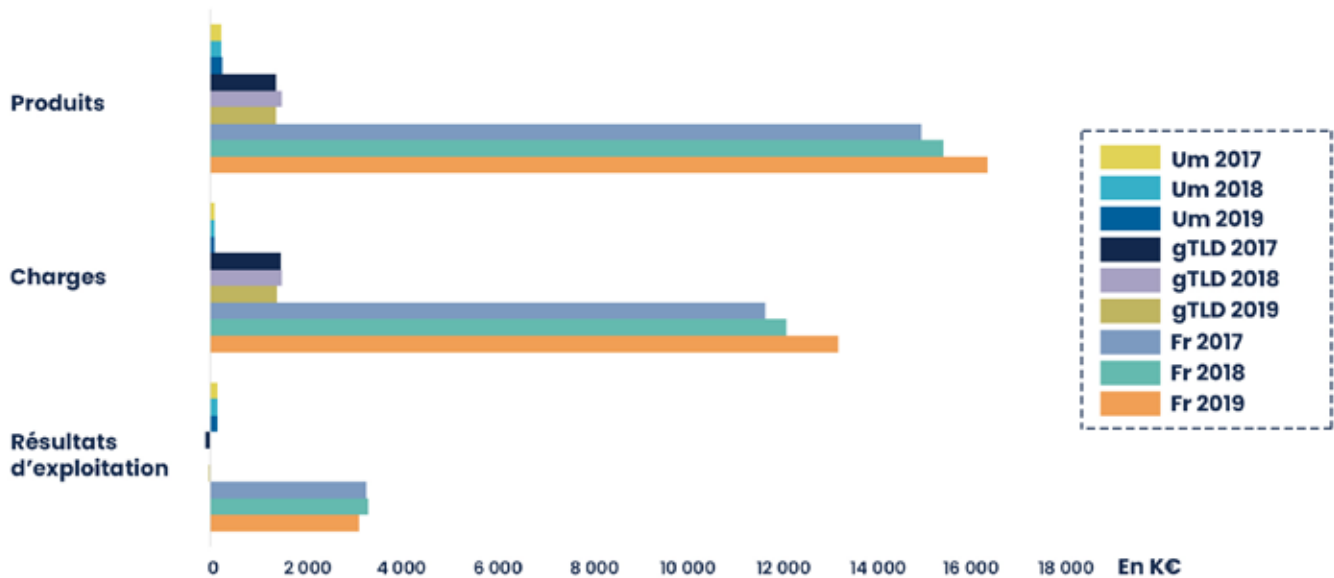
● Crédit Impôt Famille

L'Afnic poursuit sa politique familiale par la réservation de berceaux au sein d'une crèche d'entreprise dans le but d'offrir aux salariés concernés, homme ou femme, un meilleur équilibre entre les temps de vie personnels et professionnels. Ce dispositif permet de bénéficier du crédit impôt famille associé qui au titre de 2019 représente 25 812 euros.

Un résultat d'exploitation avant Taxes et Fondation Afnic bénéficiaire comparable à 2018

Le résultat d'exploitation comptable avant Taxes et Fondation Afnic s'élève à 3 445 085 euros (19,2 % du CA Net Afnic) témoignant de la performance opérationnelle de l'Afnic.





L'affectation des charges par activités suit la procédure comptable analytique de juin 2012, qui a été amendée en 2014 selon les recommandations du Cabinet Mazars.

La présentation sur les 3 années glissantes met en évidence la performance de l'extension gTLD maintenant un résultat proche de l'équilibre pour la deuxième année consécutive. L'activité Hors FR (UM + gTLD) ressort avec un résultat d'exploitation de 121 999 euros comparable à 2018 et supérieur au budget.

Répartition des investissements 2019

- Les investissements DSI réalisés en 2019 concernent pour 90 % les infrastructures pour renforcer leur sécurité et leur stabilité. Le solde correspond au renouvellement de matériel.
- Les charges opérationnelles 2019 associées pour renforcer la sécurité des infrastructures s'élèvent à 918 236 euros, montant stable comparé à 2018.

L'évolution des effectifs

L'année 2019 se clôture avec un effectif de 80 collaborateurs, en baisse de 2,4 % comparé à fin 2018, en raison d'une augmentation du nombre de départs (9 départs dans l'année). Les postes stratégiques ont tous été remplacés néanmoins.

La trésorerie se maintient à un niveau élevé

Une trésorerie qui continue de croître + 5,5 % portant le montant des liquidités à 18 113 405 euros.

La trésorerie comprend la créance auprès de la Fondation Afnic pour 3 075 982 euros (représentant les montants des deux derniers exercices).

Les fonds associatifs de l'Afnic

Après affectation du résultat comptable bénéficiaire de l'année 2019 de 652 085 euros, les fonds associatifs se présenteront comme suit :



Les fonds associatifs fin 2019 permettent de couvrir plus de 12 mois de frais de personnel, de locations hébergement (Datacenter) et locaux immobiliers.



Les bons résultats de l'année 2019 permettent de consolider les fonds associatifs et de soutenir les objectifs stratégiques de l'Afnic pour les trois prochaines années : faire du .fr une évidence pour la présence en ligne des entreprises et des particuliers ; offrir des services de registre sûrs, performants, agiles et innovants ; tout en optimisant les bénéfices sociaux, économiques, et écologiques du DNS.

Annexe bilan financier

Bilan Simplifié

En K€	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
Actif		
Actif Immobilisé	1 504	1 658
Créances d'exploitation	3 792	4 456
Disponibilités	18 113	17 160
TOTAL ACTIF	23 409	23 274

En K€	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
Passif		
Fonds associatifs	8 117	7 479
Résultats de l'exercice	652	639
Provisions réglementées	37	86
FONDS PROPRES	8 806	8 203
PROVISIONS	86	192
DETTES	14 517	14 878
TOTAL PASSIF	23 409	23 274

Compte de résultats simplifié

En K€	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
Chiffre d'affaires	17 944	17 131
Autres produits	80	110
PRODUITS D'EXPLOITATION	18 024	17 241
Autres achats et charges externes	5 766	5 138
Impôts, taxes et versements assimilés	403	401
Salaires, traitements et charges sociales	8 019	7 462
Autres charges dont amortissements	2 200	2 575
CHARGES D'EXPLOITATION	16 388	15 575
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 636	1 666
RÉSULTAT FINANCIER	35	94
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	52	105
Participation des salariés aux résultats	374	383
Impôts sur les bénéficiaires	697	843
BENEFICE OU PERTE	652	639

The logo for afnic, featuring the word "afnic" in a white, lowercase, cursive script font. The background is a dark blue gradient with a large, faint, light blue circular arc on the right side.

www.afnic.fr | contact@afnic.fr
Twitter : @AFNIC | Facebook : afnic.fr